

Viens, spectre que la victoire  
Reconnaîtra dans nos rangs.  
Contre nous que peut le nombre ?  
Devant nous tu marcheras ;  
Pour vaincre à ta voix, grande ombre,  
Nous t'attendons l'arme au bras !

Partez, vaisseaux ; cinglez, volez vers Sainte-Hélène,  
Pour escorter sa cendre encore loin de nos bords ;  
Le noir cercueil flottant qui d'exil la ramène  
Peut avoir à forcer un rempart de sabords.  
Volez ! seul contre cent fallait-il la défendre,  
Joinville périra plutôt que de la rendre,  
Et dans un tourbillon de salpêtre enflammé,  
Il ira, s'il le faut, l'ensevelir fumante  
Au fond de la tombe écumante  
Où le *Vengeur* s'est abimé !

Que dis-je ? vain effroi ! Dieu veut qu'il la rapporte  
S. us la bouche de leur canon,  
Et passe avec ou sans escorte,  
Que l'Océan soit libre ou non.

Mais qu'il ferait beau voir l'escadre funéraire,  
Un fantôme pour amiral,

Mitrailler en passant l'arrogance insulaire,  
Et lui, sous son deuil triomphal,  
Pour conquérir ses funérailles,

Joindre aux lauriers conquis par quinze ans de batailles  
Les palmes d'un combat naval !

Viens, dans ce linceul de gloire,  
Toi qui nous a faits si grands ;  
Viens, spectre que la victoire  
Reconnaîtra dans nos rangs.  
Contre nous que peut le nombre ?  
Devant nous tu marcheras :  
Pour vaincre à ta voix, grande ombre,  
Nous t'attendons l'arme au bras !

Arme au bras ! fiers débris de la phalange antique,  
Qui, de tant d'agresseurs vengeant la république,  
Foula sous ses pieds nus tant de drapeaux divers ;  
Arme au bras ! vétérans d'Arcole et de Palmyre,  
Vous, restes mutilés des braves de l'Empire ;  
Vous, vainqueurs d'Ulloa, de l'Atlas et d'Anvers !  
Dans les camps, sur la plaine, aux crénaux des murailles,  
Avec tes vieux soutiens et tes jeunes soldats,  
At tous les enfants qu'ont porté tes entrailles,  
Arme au bras, patrie, arme au bras.

Il aborde, et la France, en un camp transformée,  
Reçoit son ancien général ;  
Il écarte à ses cris le voile sépulcral ;  
Cherche un peuple et trouve une armée.

CASIMIR DELAVIGNE.

— *Le Voleur.*

## AUX RETARDATAIRES.

*Nous sommes fâché d'avoir encore à rappeler à plusieurs de ceux qui se sont inscrits comme Abonnés au COIN DU FEU, qu'ils n'ont pas encore rempli la condition du Paiement d'avance. S'il faut que nous employions un Collecteur et entrions cet article dans nos livres, nous prévenons ceux qui nous y obligeront qu'il auront à payer DEUX CHELINS ET DEMI de plus par année pour frais de collection et d'entrée et pour le délai.*

*Ceci ne s'adresse pas à ceux qui ont des balances de compte contre nous.*

## CONDITIONS.

LE COIN DU FEU est publié une fois par semaine, le Samedi.

Le prix de l'abonnement est de DEUX PIASTRES par année, payable d'avance par semestres non compris les frais de poste, qui sont de quatre chelins par année.

Lorsque quelqu'un s'abonnera dans le cours d'un semestre, et qu'on ne pourra pas lui compléter le semestre, il ne paiera que pour le restant du semestre, le désir des propriétaires étant que tous les abonnements expirent aux mêmes époques, afin que l'avis qu'ils donneront le dernier mois de chaque semestre puisse servir à tous les Abonnés.

A la fin de l'année les Abonnés recevront gratis une Table des Matières.

S'adresser par lettres affranchies aux propriétaires sousignés, Basse-Ville, Rue Lamontagne No. 6.

FRÉCHETTE & CIE.

## AVIS AUX AGENTS ET ABONNÉS.

Messieurs les Agents du *Canadien*, à la campagne, qui voudront bien agir comme Agents pour le *Coin du Feu*, et qui recevront le prix d'abonnements, auront le soin de nous faire parvenir ce qu'ils recevront, car le *Coin du Feu* ne sera adressé qu'à ceux dont l'abonnement nous sera parvenu, avec le prix du port pour un semestre.

Les Abonnés et Agents des Campagnes du District de Montréal, pourront, s'ils le trouvent plus commode, faire leurs paiements ou remises entre les mains de M. E. R. FABRE, Libraire, Agent Général pour le District de Montréal.

Imprimé et publié par ETIENNE PARENT, Avocat, No. 3, Rue La Porte, Québec, et JEAN BAPTISTE FRÉCHETTE, Imprimeur, No. 6, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec, Propriétaires.